

L'Éyre

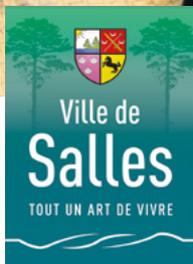
Le magazine de la ville de Salles

nouvelle

P.12

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

SERVICES, PROXIMITÉ, AIDES ET ACCOMPAGNEMENT



P.04

POINTS TRAVAUX

ça continue

P.20

NOS JEUNES SALLOIS

ont du talent !

SYNONIM

By 

Résidence **ATMOSPH'EYRE**
65 ROUTE DE BAYONNE
À BELIN BELIET



DERNIÈRES OPPORTUNITÉS À SAISIR !

RÉSIDENCE SÉCURISÉE
AVEC ASCENSEUR

nexity.fr

Synonim : sas au capital de 37 000 euros RCS Lille Métropole 832 667 505 ,Siret: 832 667 505 00019. Siège social 25 allée Vauban CS50068 59562 La Madeleine CEDEX. Document et illustration non contractuels. Illustration EPSILON 3D. Architecte Cabinet SARRAUTE. Dans la limite des stocks disponibles. Décembre 2018.

05 56 33 13 36

**Service & appel
gratuits**

Maçonnerie Générale
Neuf & Rénovation

Construction Maisons

Piscines

Carrelage-Faïence

Bordures, Clôtures

Allées, Tranchées

**Raccordement
tout à l'égout**

Sarl **Jean Claude CALIOT**
& **Eric HENRY**

06 16 91 37 25

06 79 91 82 70



MANOU SERVICES

BELIN BÉLIET / SALLES

Ménage, Repassage, Courses

Chèque emploi service accepté

Pour votre Animal de Compagnie

Gardiennage week-end et vacances

06 69 56 82 63



« *Faire de Salles une commune dynamique, pleine de vie et qui ne cesse de s'épanouir.* »

LE VIVRE ENSEMBLE, UN BIEN COMMUN À PRÉSERVER

Le mouvement de colère qui s'exprime depuis cette fin d'année 2018, nous rappelle s'il en était besoin, que notre bien vivre ensemble ne se décrète pas. C'est une construction collective, un bien commun d'une inestimable valeur mais ô combien fragile. Il est de notre responsabilité à tous de le préserver !

Il nous faut entendre l'aspiration pour plus de démocratie qui se manifeste partout dans le pays et à tous les échelons. À Salles, j'en suis le garant ! Ainsi, depuis 2014, nous saisissons toutes les opportunités pour dialoguer et écouter d'abord et décider ensuite : réunions annuelles de quartier, ateliers citoyens de co-construction de notre PLU, cahier de doléances et de propositions, enquête citoyenne de mi-mandat, réception sans rendez-vous de tous les Sallois chaque samedi...

C'est ainsi, au-delà des rendez-vous électoraux institutionnels, que nous faisons vivre notre démocratie locale et que nous concrétisons notre volonté de toujours faire avancer notre commune en ne laissant personne au bord du chemin.

Notre bien vivre ensemble repose aussi sur notre capacité à être attentif et à apporter un soutien aux plus fragiles d'entre nous. La Maison de la solidarité et notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont, plus que jamais, au service de toutes les familles et de toutes les générations. Je vous propose d'en découvrir les principales actions dans le dossier central de votre magazine municipal.

À l'aube de cette nouvelle année et d'ici la fin de la mandature, plusieurs grands projets se concrétiseront en réponse aux attentes des Sallois, en matière de sécurisation des déplacements et d'embellissement de notre cadre de vie. Je veux notamment citer la réalisation d'une traversée sécurisée du pont de l'Eyre pour piétons et vélos.

J'en profite pour rappeler que ces investissements se font sans augmentation de la fiscalité locale (comme c'est le cas depuis 2014) et sans progression de notre endettement (la dette par habitant a même diminué passant, depuis 2013 de 820 € à 655 € en 2018).

Je souhaite enfin remercier toutes nos forces vives qui participent, tout au long de l'année, à faire de Salles une commune dynamique, pleine de vie et qui ne cesse de s'épanouir. Je pense notamment aux bénévoles de nos associations et aux agents de la collectivité engagés à nos côtés et qui oeuvrent avec professionnalisme, compétence et sérieux.

Je vous adresse à tous, chaleureusement, en mon nom et au nom des élus de votre conseil municipal, pour vous et vos proches, mes vœux les plus sincères d'accomplissement personnel et professionnel pour 2019.

Votre Maire, **Luc Dervillé**

P.03

ENTRE NOUS

P.04

ACTUS

Point travaux
Enfance / Jeunesse
Petite enfance / Sport
Culture / Festivités / Médiathèque
Accueil / État civil / Élections
Et aussi

P.10

MA VILLE S'ENGAGE

PLU : un enjeu supra-communal

P.12

FOCUS

Centre Communal d'Action Sociale :
Services, proximité, aides et accompagnement

P.17

EN DIRECT DE NOS QUARTIERS

Raves : cauchemar au coin du bois

P.18

DÉVELOPPEMENT ÉCO

Les nouveaux commerçants

P.19

EN DIRECT DU VAL DE L'EYRE

Plongez dans le Val de l'Eyre !

P.20

JEUNES SALLOIS

Nos jeunes Sallois ont du talent !

P.21

PAROLES D'ASSOS

Rassemblement du Wudang Pai à Albi
Opération solidarité de l'association
des retraités du CEA-CESTA

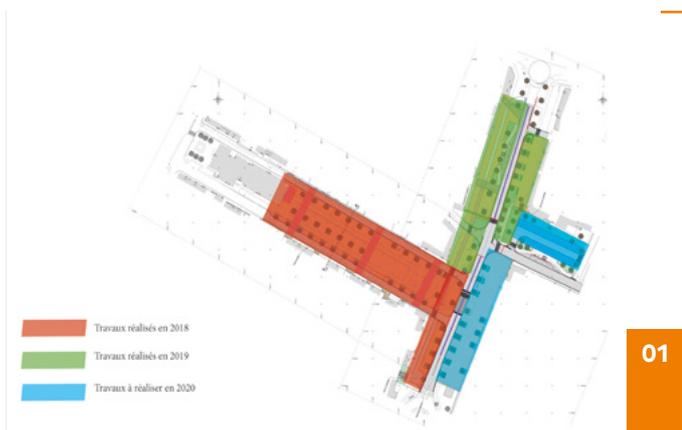
P.22

TRIBUNE LIBRE

P.23

AGENDA

POINT TRAVAUX



01 NOUVELLE ÉTAPE POUR LE CHAMP DE FOIRE...

La deuxième tranche des travaux va bientôt débuter. Après la place du Champ de Foire et le stationnement face à l'Office de Tourisme, c'est maintenant au tour des allées du Champ de Foire de faire peau neuve (zone en vert sur le plan ci-dessus).

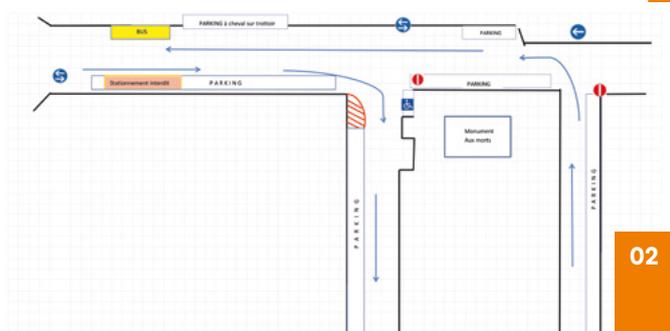
De plus, les pentes vont être requalifiées afin d'éviter à l'eau de pluie de s'infiltrer dans les jardins des riverains.

Ces travaux sont nécessaires pour assurer un beau cadre de vie aux Sallois.

02 ... ET POUR LA RUE DE LA HAUTE-LANDE

Comme vous l'avez constaté, la rue de la Haute-Lande a été mise en double sens de circulation depuis le carrefour Boireau jusqu'à la Mairie. Dans un même temps, l'allée du Champ de Foire, côté commerçants, a été mise en sens unique depuis la Mairie jusqu'au restaurant « La villa du marché ».

Ces décisions ont été prises à la suite de plusieurs réunions et concertations entre les élus, les agents du centre technique et le Policier Municipal. Les responsables du Centre Routier Départemental ont encadré le projet pour assurer une conformité avec la réglementation. Désormais, les automobilistes arrivant du Lanot, Bilos et le Caplanne ne sont plus contraints de faire le tour du centre-ville pour se rendre chez les commerçants du bourg.



03 INSTALLATION DU GAZ DE VILLE À LA MATERNELLE RIVE DROITE

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, l'école maternelle Rive Droite est reliée au gaz de ville. L'entreprise GRDF a installé près de 120m de canalisations extérieures et modifié 100m de canalisations intérieures afin de desservir la chaufferie et la cuisine en gaz et de mettre à niveau les conduites sur l'ensemble du bâtiment. Dans une démarche d'économie d'énergie l'ensemble des écoles de notre commune a été raccordé au gaz de ville.

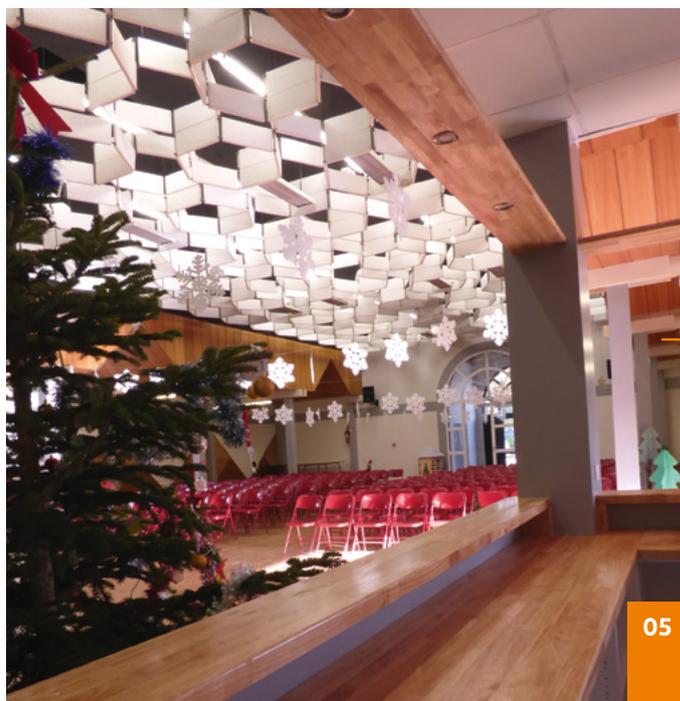
04 LE ROND-POINT DU GEMMEUR S'EMBELLIT

Des travaux d'aménagement vont être effectués sur et aux abords du rond-point du Gemmeur (Carrefour Market) durant le premier trimestre 2019.

L'éclairage va être mis en place et une silhouette en métal représentant un gemmeur sera positionnée sur le rond-point. Un aménagement paysager (fleurs, plantes, etc.) viendra embellir ce carrefour.



05 LA PREMIÈRE PHASE DE RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES EST TERMINÉE



ENFANCE / JEUNESSE



MOBILISATION DES JEUNES SALLOIS POUR LE CENTENAIRE

La municipalité tient à remercier les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école de Lavignolle ainsi que Mme Lagrange, la directrice de l'école et Mme Holte leur enseignante, pour leur participation et belle implication lors de la cérémonie du centenaire de l'Armistice de la guerre 14-18. La présence à leur côté des jeunes sapeurs-pompiers sous le commandement du Sergent-Chef Longhi a grandement contribué au devoir de mémoire.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2019/2020

Les inscriptions scolaires pour la rentrée des enfants nés en 2016 débiteront à partir du 1^{er} février 2019, auprès du Service Enfance Jeunesse, situé au 2 rue du Castéra. L'ensemble des documents ainsi que la liste des pièces à fournir sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la commune : onglet "Enfance & Scolarité", rubrique "Affaires scolaires".

PROJET GRAINES DE MÉDIATEURS

L'équipe d'animation de la collectivité en collaboration avec les enseignants de l'école Octave Cazauvieilh a le projet pour cette nouvelle année 2019, d'accompagner les élèves de CM1 et CM2 à se former à la médiation entre enfants. Cette démarche centrée sur la parole et l'écoute a pour objectif d'impliquer les élèves dans la résolution des conflits, d'éviter le repli sur soi et de favoriser les échanges. Cela pourrait ainsi se traduire par la nomination d'enfants médiateurs, chargés de mettre en place, selon la situation, un dialogue pour proposer ensemble des solutions.

FORMATION CONTINUE POUR L'ÉQUIPE D'ANIMATION DE LA COMMUNE



Le Service Enfance Jeunesse poursuit cette année encore, sa dynamique de formation continue à destination de l'équipe d'animation. De manière générale, la formation a pour objectif de permettre aux agents de renforcer leur savoir-faire et compétences en mettant en place des groupes de réflexion autour de la pratique du métier, avec l'aide d'un professionnel extérieur.

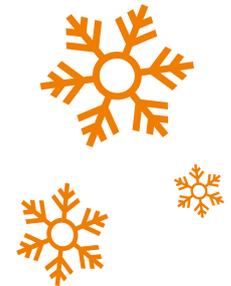
Il n'est pas rare de voir la mise en place de moments de réflexion collective dans le domaine de la petite enfance, mais cela reste pourtant presque inexistant dans celui de l'animation. Les élus de la collectivité souhaitent quant à eux continuer de développer cette démarche de formation. La professionnalisation des métiers de l'animation reste essentielle au vu des attentes éducatives qu'elle partage.

PETITE ENFANCE

ACTRICES D'UN JOUR, ACTRICES TOUJOURS !

Le spectacle « Les aventures de petit flocon » présenté par les assistantes maternelles lors du marché de Noël de la commune, a su enchanter les petits sallois et leurs parents.

Actrices d'un jour, actrices toujours ! Cette phrase résume bien l'interprétation des assistantes maternelles sur scène. Danses, musiques, lumières et enthousiasme étaient au rendez-vous pour ce beau projet porté par le Relais Assistantes Maternelles, le service Sports & Vie associative, en partenariat avec le service Culture & Festivités.



SPORT

C'EST OFFICIEL, À NOUS LE LABEL !



Sous l'impulsion des élus sallois et avec l'implication des agents, la commune a obtenu le label « Sport Pour Tous » avec la plus haute distinction à savoir 5 coureurs. Seules 20 communes ont obtenu les 5 coureurs en Aquitaine.

Ce label valorise les communes qui ont une politique sportive ouverte à l'ensemble de leurs habitants.

Ainsi, ce prix couronne les importants efforts mis en œuvre par la municipalité : création d'un service Sports ; constructions d'équipements sportifs ; mise en place de nouveaux dispositifs pour tous les publics, etc.

Il permet aussi de mettre en lumière les personnes qui œuvrent pour la qualité de la proposition sportive sur notre territoire : dirigeants de clubs, bénévoles, agents communaux en charge du service des sports et des installations sportives, animateurs sportifs de la commune etc.

Le 11 janvier 2019, la collectivité s'est vue attribuer un nouveau label national : « Ville active et sportive » ! L'objectif de ce label est de récompenser les initiatives, les actions, les politiques publiques sportives et de valoriser la promotion des activités physiques et sportives accessibles au plus grand nombre, sous toutes leurs formes.

SPORTS SANTÉ SENIORS, UN PARI RÉUSSI



En septembre dernier, la municipalité lançait son nouveau dispositif sportif : « Sports Santé Seniors ». Ce projet est né de la collaboration de deux services municipaux (le CCAS et le Service Sports & Vie associative). Cette action propose deux fois par semaine des activités sportives adaptées aux seniors.

Au programme : activités de fitness tous les mardis et activités de loisirs multisports tous les vendredis. « Sports Santé Seniors » comptabilise 22 adhérents qui forment, après quelques séances seulement, un groupe solidaire et motivé.

TÉMOIGNAGES

> Mireille

« C'est une initiative très intéressante avec des rencontres agréables, des animateurs performants et à l'écoute. »

> Henriette

« Des moments récréatifs et conviviaux qui évitent l'isolement et créent de nouveaux liens. »

> Christine

« Des horaires et jours bien choisis, des activités variées qui allient mémoire et sport : merci de penser aux seniors ! »

CULTURE / FESTIVITÉS

LA VILLE REÇOIT J-SILK ET SOUTIENT LES P'TITES SCÈNES



La municipalité a de nouveau, pour cette année 2019, signé la charte des P'tites scènes, et reçoit à ce titre, le trio J-Silk. Rendez-vous le samedi 30 mars 2019, à 20h00 dans la salle des fêtes du bourg pour assister à ce concert.

Vous souhaitez découvrir l'univers soul, hip hop, électro et pop de ces artistes ?

> Visitez leur site : www.j-silk.fr !

Mais qu'est-ce que les P'tites scènes ? Il s'agit d'une aide apportée par les collectivités en partenariat avec le département pour soutenir la création et la promotion d'artistes locaux.

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

RETOUR SUR

L'école de musique et la médiathèque se sont associées pour vous offrir une série d'animations musicales pendant les mois d'octobre et novembre 2018. Vous avez été plus de 200 personnes à venir découvrir la musique sous toutes ses formes, alors merci à vous tous pour cette belle réussite.

NOUVEAUX MAGAZINES

« Santé magazine » et « ELLE » viennent rejoindre les 18 autres magazines disponibles en prêt à la médiathèque. Grâce à votre abonnement, vous avez aussi accès à plus de 1000 magazines en ligne sur « LeKiosk ».

SPECTACLE « DANS MA MAISON » SAMEDI 09 MARS À 16H00

Dans le cadre du Printemps des poètes et en partenariat avec le Service Culture & Festivités, découvrez ou redécouvrez les poèmes de Jacques Prévert, au travers d'un spectacle théâtral présenté par « La Fatal compagnie » avec Florence Dupin. Il sera suivi d'un atelier collage d'images à partir d'un poème. *Sur réservation/Gratuit.*

UNE NOUVELLE PARTITION POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année, la ville lance un appel aux musiciens et chanteurs amateurs sallois qui souhaitent s'exprimer dans les rues de notre commune, à l'occasion de cette belle célébration de la musique. Spontanéité et expression musicale seront les maîtres mots de ce vendredi 21 juin 2019. Vous souhaitez être acteur de la fête de la musique, contactez le service Culture & Festivités au 06 13 23 25 93 ou par mël à culture@ville-de-salles.com.

Un formulaire d'inscription est à votre disposition sur le site de la ville : www.ville-de-salles.com, rubrique "Fête de la musique".

AGENDA

JOURNÉE SALLES PROPRE

SAMEDI 20 AVRIL 2019 - À PARTIR DE 07H30

Retrouvons-nous sur la place du Champ de Foire pour une action citoyenne menée par les ACCA de Salles et de Belin-Béliet soutenue par la collectivité. Au programme : nettoyage de la forêt et des abords de notre commune. L'année dernière 3 tonnes de déchets ont été ramassés... un record à ne pas battre !

LA CHASSE AUX ŒUFS ET L'OMELETTE PASCALE

LUNDI 22 AVRIL 2019

Les enfants jusqu'à 11 ans vont partir dès 11h00, à la chasse aux œufs dans le parc du château de Salles. Rendez-vous ensuite à 12h sur la place du Champ de Foire pour partager la traditionnelle omelette pascale.

Contact

Service Culture & Festivités
06 13 23 25 93 - culture@ville-de-salles.com



LA LUDOTHÈQUE !

Plus de 600 jeux sont à votre disposition à emprunter ou pour jouer sur place.

Contact

Renseignements et inscriptions
Médiathèque de Salles - 21, allée Félix Arnaud
05 56 88 72 35 - mediatheque@ville-de-salles.com



ACCUEIL ÉTAT CIVIL / ÉLECTIONS

QUELQUES CHANGEMENTS DU CÔTÉ DU CIMETIÈRE

- > Afin de mettre à jour les données des concessions, un message a été déposé au cimetière à l'occasion de la Toussaint demandant de prendre contact avec la mairie (05 57 71 98 60).
- > Pour faciliter le passage des usagers du cimetière, des agents communaux et des employés des pompes-funèbres, il est demandé aux familles de libérer les inter-tombes et de ne pas y effectuer de plantations. Pour plus d'informations, le règlement intérieur du cimetière est à disposition en mairie ou en ligne sur le site internet de la ville : www.ville-de-salles.com, onglet "mairie", rubrique "démarches administratives".
- > Il est demandé aux familles de nettoyer régulièrement les plantations placées sur les concessions et de maintenir les monuments funéraires en état normal de conservation et solidité. Si les sépultures se retrouvent en état d'abandon, la municipalité pourra procéder à une reprise de la concession (L.2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales).
- > Pour information, des rénovations vont être entreprises sur notre cimetière en 2019.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019

Les élections européennes vont avoir lieu le 26 mai 2019 et vous avez jusqu'au 31 mars pour vous inscrire sur les listes électorales. Comment s'inscrire ? Il vous suffit de remplir le formulaire CERFA n°12669-01, de joindre un justificatif d'identité, de domicile et de déposer ce dossier en mairie, par courrier ou par mail à l'adresse suivante : etatscivil@ville-de-salles.com

Le jour du vote, il faudra vous munir de votre carte électorale, que vous recevrez début mars à votre domicile ainsi que d'une pièce d'identité valide.

Enfin, si vous êtes absent le jour du scrutin vous pouvez procéder à un vote par procuration. La demande doit être effectuée auprès de la Gendarmerie, d'un commissariat de police ou encore du Tribunal d'Instance.

LES BOUCHONS D'AMOUR 33 CESSENT LEUR ACTIVITÉ



Depuis le 30 novembre dernier, l'antenne Girondine de l'association « Les Bouchons d'Amour » ne récolte plus les bouchons dans les 900 points de collecte existants sur le département. Face à de nouvelles restrictions imposées par le recycleur, à la diminution par trois du temps d'accès au lieu de stockage et au manque de bénévoles, l'antenne ne peut malheureusement plus assumer la collecte et le tri des bouchons. Pour rappel, cette antenne récoltait et traitait plus de 85m³ de bouchons chaque mois.

Suite à cette cessation d'activité, la mairie ne peut plus participer à cette opération et doit ainsi cesser la collecte auprès des administrés. Enfin, sur la région Nouvelle-Aquitaine, les antennes 47, 40 et 24 sont toujours en activité.

État Civil



NAISSANCE

TISSIER Inaïa	02/09/2018
PALYART-LAMARCHE Victor	05/09/2018
DUCOUSSO Odin	10/09/2018
BINDER Nathan	12/09/2018
DA ROCHA Leïla	23/09/2018
CANTET Mael	10/10/2018
SONNET Valentin	19/10/2018
DUFAURE Maëlle	22/10/2018
PAUCHARD Jules	25/10/2018
PLANTEY Roméo	29/10/2018
SOUVIELLE Charlotte	07/11/2018
LAHEURTE Garance	09/11/2018
RIEUTORT Viggo	16/11/2018
CASTETS Thelyo	05/12/2018
MARTINEAU Tim	06/12/2018
PLAZOLLES Margot	06/12/2018

MARIAGE

JENNY Nathan et PALENZUELA Julie	07/09/2018
PAUC Tristan et IZARD Marie-Hélène	08/09/2018
VALLY Julien et CARTA Sandra	15/09/2018
CERISIER Lionel et QUERE Catherine	15/09/2018
RIFFAUD François-Xavier et MOTTRAM Julia	20/10/2018
MANSON Camille et FAYE Amélie	31/10/2018
PEREZ GOMEZ Aitor et MERIZALDE BALCAZAR Rosa	08/12/2018
PLANTEY Romain et CHERROSH Rachel	28/12/2018

PACS

GOSSUIN Gaël et CAMILLERI Carine	25/10/2018
PASCAL Franck et CALCUS Delphine	23/11/2018
CHAUFFETON Eric et MOUSSET Anne-Sophie	30/11/2018
FLORES David et MARCELINO Carine	06/12/2018

DÉCÈS

DESCOUBES Louis	01/09/2018
BELLETTÉ Raymonde	08/09/2018
LABAT Justin	12/09/2018
TAQUET Jean-Pierre	19/10/2018
SARROSTE Simone	31/10/2018
SONNET Valentin	09/11/2018
RIVIÈRE Daniel	11/11/2018
POUMEYRAU Joseph	16/11/2018
BONNIN Solange	17/11/2018
ESLINGER Suzanne	23/11/2018
DOLET Alain	28/11/2018
NOUAUX Arnaud	30/11/2018
GUYONNET Jean	29/12/2018
MONSEAU Denise	01/01/2019
BOURBIER Sylviane	07/01/2019

ET AUSSI

BIENVENUE CHEZ VOUS !

Pour 2019, l'accueil des nouveaux arrivants évolue. Deux cérémonies seront désormais prévues. Prochaine date, le 23 mars à 11h, salle du Conseil Municipal.

Cette cérémonie vous permettra de rencontrer Monsieur le Maire et son équipe municipale, de découvrir notre commune, son histoire et son patrimoine ainsi que sa vie culturelle, sportive et économique.

Si vous êtes arrivé sur Salles depuis octobre 2018, faites-vous connaître auprès de la mairie ou adressez un courriel au service communication : communication@ville-de-salles.com



UNE NOUVELLE RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES À SALLES



Laure Stéphany a pris ses nouvelles fonctions au sein de notre commune le 2 janvier dernier.

Son poste précédent au sein du service patrimoine de la Communauté de Communes Marenne Adour Côté Sud (MACS) était centré sur les projets de constructions neuves et réhabilitations ainsi que sur l'exploitation et la maintenance des bâtiments.

Son objectif aujourd'hui, à Salles, est de travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs (agents, concessionnaires, partenaires, etc.) afin de mettre en œuvre l'ensemble des projets de la municipalité dans le respect des finances publiques, des plannings et des réglementations techniques et administratives.

VOS COMMERÇANTS À L'HONNEUR



De gauche à droite : M. le Maire, Luc Deruillé, famille Lataste, famille Gaston, famille Dufaure, famille Dupin et Mme Catherine Paillard, adjointe au maire déléguée au développement économique

Lors de la cérémonie des vœux du 11 janvier, cinq familles de commerçants sallois ont été décorées de la médaille de la ville par Monsieur le Maire. Nous avons voulu saluer la pérennité de leur commerce. Ils ont su traverser le temps et transmettre leur savoir-faire de génération en génération. Nous leur souhaitons encore de nombreuses années florissantes.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

- > **Zone bleue de la place Saint-Pierre** : afin de faciliter l'accès aux commerces du centre bourg, la place Saint-Pierre est passée en zone bleue. Ainsi, nous vous rappelons que le stationnement y est limité à 1h00 et qu'il est obligatoire d'apposer le disque bleu sur votre pare-brise (sous peine d'amende). Vous pouvez en obtenir un auprès de l'accueil de la mairie jusqu'à épuisement du stock.
- > **Arrêt minute rue de la Haute-Lande** : nous vous rappelons que le temps de stationnement sur les arrêts minutes situés rue de la Haute-Lande est limité à 20 minutes.
- > **Bateaux de la place du Champ de foire** : enfin, il est interdit de stationner sur les bateaux et les allées traversantes de la place du Champ de Foire, car ces derniers permettent aux véhicules d'entrer sur la place et d'en sortir.

PLU

UN ENJEU SUPRA-COMMUNAL



Le projet de PLU de Salles arrêté au printemps 2018 a reçu un avis défavorable de la part du Préfet. C'est dans l'air du temps : les 17 communes du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre se voient signifier des refus quand elles présentent une demande de dérogation pour permettre l'ouverture à l'urbanisation sur son territoire, faute de SCoT* applicable.

Pour rappel le SCoT avait été approuvé à l'unanimité des élus, Personnes Publiques Associées (PPA) et du Préfet en 2013, avec un coût de 500 000 €. Son annulation a été confirmée par le tribunal administratif de Bordeaux en décembre 2017 suite à un recours d'une association environnementale. Une position systématique du Préfet qui remet en cause le développement futur de la commune, mais aussi celui de tout un territoire.

La compétence urbanisme a été transférée à la Communauté de Communes (CdC) du Val de l'Eyre : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisation est donc de son ressort. Ainsi, les élus de la Cdc du Val de l'Eyre avaient arrêté à l'unanimité le PLU de Salles le 25 avril 2018.

Puis, les PPA ont été saisies. Elles avaient trois mois pour émettre un avis. Le Préfet de la Gironde a notifié le 8 août 2018, sa position défavorable. Il considère, sur la base d'un courrier succinct et dépourvu d'analyse propre à la commune, que les enveloppes projetées consomment trop d'espace et ne vont pas dans le sens de la densification des secteurs urbanisés.

ON PASSE DE 275 HECTARES CONSTRUCTIBLES À 34

L'ancien POS (2001) permettait d'ouvrir à l'urbanisation 275 ha. Le projet de PLU porté par l'équipe municipale en concertation avec la population salloise, initialement arrêté à l'unanimité le 25 avril 2018, réduisait à une centaine d'hectares les surfaces constructibles afin de lutter contre l'étalement urbain et répondre aux besoins anticipés de la commune et à la préservation de notre cadre de vie et de l'environnement.

Aujourd'hui, tant que ne sera pas approuvé le futur SCoT, le Préfet n'admettra aucune possibilité d'urbaniser en dehors de ce qui existe déjà, soit une trentaine d'hectares.

Comme l'ont déploré les 17 élus du territoire : « Dans un contexte d'accroissement de nos populations, ces refus de toute urbanisation, reviennent à empêcher toutes réponses aux besoins des habitants en matière d'emplois, d'équipements et de services. Bloquer l'urbanisation, c'est empêcher la construction d'écoles, de résidences pour personnes âgées ou de logements sociaux ».

L'OBJECTIF DE LA COMMUNE

Pourtant aujourd'hui il est urgent de disposer d'un document d'urbanisme (PLU et PLUi-H**) car en l'absence de document applicable d'ici la fin de l'année 2019, Salles tombera sous le coup du Règlement National d'urbanisme (RNU). Ce règlement n'est que l'application de textes nationaux (loi, directives, etc.), gommant toutes les spécificités locales.

De plus, le document applicable aujourd'hui date de 2001 : il n'est plus du tout en phase ni avec les enjeux communaux, ni avec les lois promulguées entre-temps (SRU, ALUR, GRENELLE, ELAN). C'est la raison pour laquelle l'équipe municipale

souhaite rapidement approuver un nouveau PLU et s'orienter vers une adaptation du projet aux exigences du Préfet. L'objectif ? se doter d'un document d'urbanisme provisoire dans l'attente d'un futur SCoT et de ses orientations de développement à l'échelle du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre.

Les élus de Salles ont repris un rythme de travail très soutenu : le PADD*** a été relancé dès le 4 septembre (délibération de la Communauté de Communes), une rencontre a été organisée le 26 novembre avec les PPA, suivie le même jour d'une réunion publique avec les habitants. La dernière version du PADD vient d'être présentée en Conseil Municipal (4 décembre) et débattue en Conseil Communautaire (20 décembre).

M. LE MAIRE INTERPELLE LE PRÉFET

Si Luc Dervillé est bien déterminé à faire aboutir la procédure, il a aussi saisi le Préfet (courrier du 8 octobre à retrouver en intégralité sur www.ville-de-salles.com). Il y expose en détail les incohérences soulevées par ce refus et la condamnation à brève échéance de tout un territoire. En parallèle, ce sont les 17 maires du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre qui ont écrit aux parlementaires girondins pour dénoncer cette application trop stricte de la loi écartant toute dérogation au principe d'urbanisation limitée.

Subordonner l'urbanisation des communes à l'approbation d'un nouveau SCoT revient à geler leur développement pour au moins 7 ans. Soit suffisamment de temps pour inverser la courbe de la vitalité territoriale et créer des déséquilibres à l'échelle de la CdC du Val de l'Eyre.

Pendant tout ce temps, comment fait-on pour accueillir les jeunes familles, pour développer l'activité, l'emploi ? Comment assurer la mixité sociale et comment garder ouvert les écoles et services publics ?

*Le SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale est également un document de planification urbaine mais à l'échelle d'un territoire (supra-communal).

** PLUi-H pour Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Plan local d'Habitat.

***Le Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) est une pièce essentielle du PLU qui définit les grands axes de développement de la commune. Ces grandes orientations sont ensuite traduites dans les documents réglementaires (zonage et règlement).

Réunion publique

Vendredi 15 février 2019

Présentation du PLU

18h30
Salle des fêtes
du Bourg



Il l'a dit !



“Le PLU de Salles n'est pas un enjeu politique, c'est un projet de la collectivité. Or, aujourd'hui il est imposé par les services de l'État, ce qui induit une recentralisation des décisions : les maires ne sont plus décisionnaires de l'urbanisation de leur territoire !”

Luc Dervillé
Maire



Centre Communal d'Action Sociale

Services, proximité,
aides et accompagnement



LE CCAS : NAVIRE AMIRAL DE LA SOLIDARITÉ



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement qui permet à la collectivité de proposer des aides et outils aux familles, seniors, personnes isolées et bien plus généralement de donner un petit coup de pouce à chacun selon sa situation. Le CCAS propose d'accompagner les habitants de la commune lors des différentes étapes de la vie.

SA COMPOSITION

Présidé par M. le Maire, son conseil d'administration est constitué à égalité d'élus et de personnes qualifiées (représentants des associations familiales, personnes handicapées, aînés de la commune et associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre les exclusions).

SES MISSIONS

Le CCAS gère l'action sociale de la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. À ce titre, il développe différentes missions réglementaires ou facultatives, directement orientées vers la population. Ainsi, le CCAS de Salles peut apporter des aides facultatives ponctuelles aux sallois qui en ont besoin. L'aide peut être matérielle, alimentaire mais aussi administrative pour faciliter l'accès aux droits (constitution de dossiers, etc.).

LA MISSION LOCALE, POUR LES 16-25 ANS

L'intervenante du Val de l'Eyre effectue des permanences au sein du CCAS à destination des jeunes non-scolarisés afin de les aider dans leurs démarches relatives à l'emploi, à la formation et bénéficier d'un accompagnement socio-professionnel adapté.

Contact et prise de rendez-vous : 07 76 58 33 65

UN ACCÈS POUR L'EMPLOI

Des permanences du Pôle Emploi ont lieu un mardi sur 3 de 9h à 12h30 sans rendez-vous et de 13h30 à 16h sur rendez-vous (via la plateforme Pôle Emploi). Un poste informatique est à disposition en accès libre à l'accueil du CCAS pour effectuer toutes les démarches d'accès à l'emploi (création et actualisation de CV, recherche d'offre d'emploi, etc.). Renseignements auprès de l'accueil du CCAS.

DEUX ASSISTANTES SOCIALES À L'ÉCOUTE

Les lundis après-midi et jeudis matin l'assistante sociale de la MDSI de Lanton accueille les familles avec enfants, la prise de rendez-vous se fait auprès de la MDSI. L'assistante sociale du CCAS de Salles accueille, quant à elle, les personnes isolées et/ou sans enfants et gère le « Point CAF ».

UN POINT CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Labellisé « Point Relais CAF », le CCAS de Salles par l'intermédiaire d'un travailleur social dédié, peut répondre à toutes les demandes d'informations de premier niveau et accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches de demande de prestations : aide à la constitution d'un dossier, simulation de droits, déclaration de changement de situation, prise en main des outils numérique, etc.

> Accueil sans rendez-vous les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00.

Contact

CCAS de Salles
Allée du Champ de Foire - 05 56 88 30 10 - ccas@ville-de-salles.com
> Le lundi de 13h30 à 17h30
> Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30



« LE PANIER DE L'ÉYRE », UNE AIDE ALIMENTAIRE DE QUALITÉ

L'épicerie solidaire « Le panier de l'Éyre » a été entièrement rénovée à la fin de l'été 2018 par les agents du Service Technique de la commune.

Elle propose sur 80m², des produits de première nécessité (alimentaire, hygiène, divers etc.) à destination des personnes rencontrant des difficultés financières.

Comme le stipule la loi, l'épicerie vend ces produits à un prix inférieur de 70% à 90% par rapport au prix du commerce.

Les fruits et les légumes proviennent des maraîchers locaux. Le principal fournisseur restant le Carrefour Market de Salles. Tous les mardis après-midi, l'animatrice sociale du CCAS qui gère les stocks, la caisse et l'animation, ouvre l'épicerie aux usagers orientés. « *L'assistante sociale du CCAS, les travailleurs sociaux de la MDSI* de Lanton, les assistantes sociales de la CARSAT** et de la MSA*** et la conseillère de la Mission Locale du secteur, orientent les bénéficiaires vers l'épicerie solidaire* » explique Magali Rougeoux (directrice du CCAS). Les associations caritatives peuvent également interpeller le CCAS de la collectivité.

FAIRE SES COURSES, MANGER MIEUX ET FAIRE ENSEMBLE

Afin de lutter contre l'isolement social et promouvoir le bien manger, l'animatrice

sociale du CCAS organise tout au long de l'année des animations et des ateliers cuisine : « *Grâce notamment au soutien financier de nos partenaires, nous proposons des ateliers cuisine pour les enfants comme pour les adultes, des animations sportives et culturelles comme la venue d'une ferme pédagogique, une initiation aux activités du cirque, ou encore du yoga parents-enfants* », indique Magali Rougeoux. « *Cuisine, santé, jardinage, gestion du budget familial, accès à la culture et au sport, il s'agit de partager les expériences de chacun et trouver des solutions ensemble dans une ambiance conviviale.* »

À noter que le CCAS peut faire face, en cas de besoin, à des situations d'urgence grâce à la distribution de colis alimentaires, assurée par un collectif de bénévoles. Les produits distribués gratuitement sont achetés par le CCAS à la banque

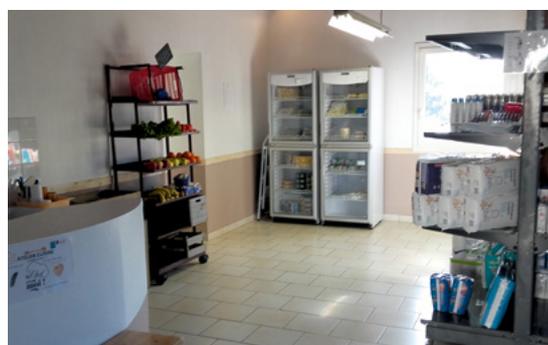
alimentaire de Bordeaux. Chaque année, la collectivité s'engage auprès de celle-ci, en participant à la collecte annuelle le dernier week-end de novembre.

FAITES POUSSER VOS FRUITS ET LÉGUMES

Pour le plaisir du jardinage ou pour consommer votre propre production, vous pouvez bénéficier d'une parcelle au sein des jardins familiaux. Vous avez la main verte ou vous souhaitez devenir un véritable jardinier ? Renseignez-vous auprès du CCAS : il reste quelques jardins à cultiver.

Toutes les informations sont dans le magazine municipal n°10 de la ville de Salles.

*Maison Départementale de la Santé et de l'Insertion
**Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
***Mutualité Sociale Agricole



PRÉSERVER L'AUTONOMIE DES SENIORS, UN ENJEU MAJEUR

Elle l'a dit !



« Au regard du vieillissement de la population, prolonger l'autonomie des seniors, notamment à leur domicile, est une priorité en matière d'action sociale. Cette autonomie passe par une aide aux gestes de la vie quotidienne, tels que le ménage, les courses, les repas, etc. Elle passe par une politique de santé publique axée sur le maintien des capacités physiques, de la mémoire ou de l'équilibre. Mais à Salles, nous considérons aussi que la convivialité, les activités partagées et les rencontres intergénérationnelles sont essentielles au bien-vieillir. »

Audrey Sabatié,
Adjointe à la petite enfance
et à la solidarité

ZOOM SUR LE SERVICE D'AIDES ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

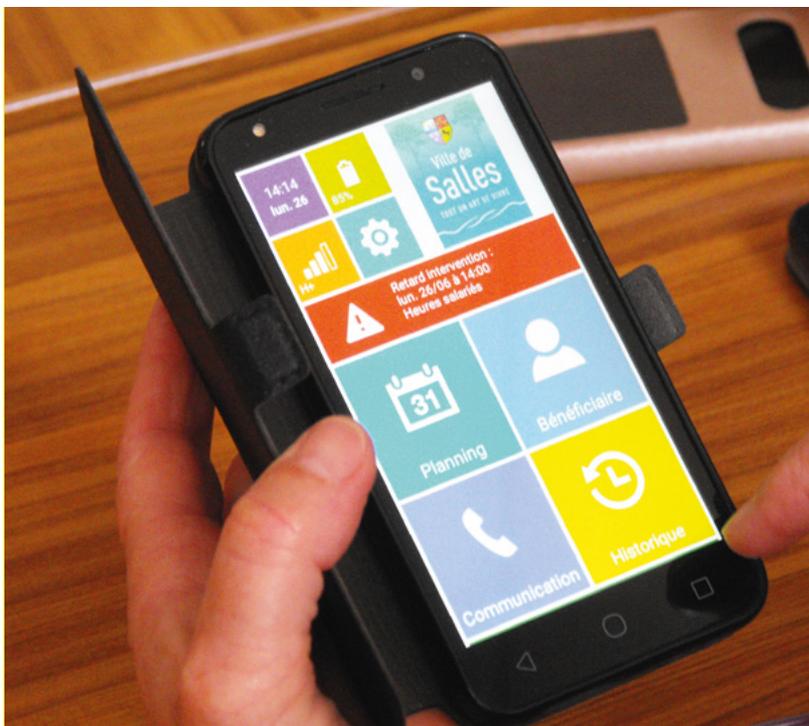
Voulu par les élus de Salles, habilité par le département et géré par le CCAS, le Service d'Aides et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) intervient auprès d'une population vulnérable : personnes en situation de handicap, personnes âgées en perte d'autonomie, personnes en difficulté, sortant d'hospitalisation... Afin de garantir aux bénéficiaires un maintien à domicile de qualité, les aides à domicile accompagnent les personnes pour réaliser les actes essentiels de la vie quotidienne : le lever, l'aide à la toilette et à l'habillage, les courses, la préparation des repas, les déplacements, le maintien des liens sociaux ou encore le coucher.

« Les visites quotidiennes sont aussi l'occasion de vérifier que tout va bien, que la personne est en sécurité et d'alerter le reste de l'équipe soignante le cas échéant » explique une aide à domicile. « Elles ont un rôle important au quotidien et permettent aux bénéficiaires de partager un moment de convivialité et de conversation afin de rompre l'isolement. »

à savoir

Toutes les prestations s'inscrivent dans un projet de vie personnalisé élaboré avec le bénéficiaire. Elles sont réalisées dans le respect de la personne, de son autonomie et de sa dignité.

EN CHIFFRES



PRENEZ LA NAVETTE POUR ALLER AU MARCHÉ !

> **Tous les jeudis matin**, le CCAS met à disposition des seniors, une navette pour aller au marché de Salles. Conduite par un agent communal, elle passe au domicile des sallois et ramène les seniors à leur domicile une fois les courses terminées.

Pour prendre cette navette, il suffit de joindre le CCAS (une participation symbolique de 1€ par trajet est demandée aux usagers).

Contact

CCAS : 05 56 88 30 10

LA SEMAINE BLEUE : TREMPLIN POUR LES ACTIVITÉS SENIORS

Gros succès pour la Semaine bleue en octobre dernier ! Des thèmes et des animations adaptés aux attentes, de belles rencontres intergénérationnelles et de nombreuses déclinaisons le reste de l'année.



« Nous avons eu du monde tous les jours » constate Audrey Sabatié. « Aussi bien sur les conférences – le tri des déchets, le diabète ou le sommeil que sur les activités proposées : les éco-gestes avec la participation d'une classe de primaire, la sophrologie, l'atelier cuisine animé par une diététicienne, les activités sportives ou l'accès au numérique. Devant l'engouement et la demande, nous avons travaillé à la réédition voire à la pérennisation de certaines actions le reste de l'année. » Ainsi, 10 séances gratuites de sophrologie sont programmées au printemps 2019 (sur inscription auprès du CCAS). Le mercredi matin, dans le cadre des ateliers multimédia, la Médiathèque réserve désormais des créneaux dédiés aux seniors (initiation au traitement de texte, aux réseaux sociaux, à l'utilisation de la tablette, aux démarches administratives dématérialisées, etc.).

DU SPORT POUR GARDER LA FORME

À la demande des élus, le CCAS et le service des Sports de la ville ont conçu un programme adapté aux seniors : renforcement musculaire, yoga, équilibre, gym douce mais aussi marche nordique, randonnées à vélo ou en canoë quand viendra la belle saison. Tous les cours sont encadrés par des éducateurs sportifs diplômés et réservés aux personnes à partir de 55 ans.

- > Les mardis et vendredis matin de 10h30 à 11h30
- > Inscription par cycle ou à l'année

SENIORS, À VOS AGENDAS !

Pour les personnes de plus de 72 ans, le traditionnel repas des aînés aura lieu **le vendredi 25 janvier 2019**. Concocté par L'Eyre 2 Rien (restaurant-traiteur sallois), il sera animé cette année, par un musicien saxophoniste.

Pour les personnes de 65 à 71 ans, rendez-vous au cinéma « Le 7^{ème} Art », **le vendredi 22 février 2019** pour la projection du film « Les vieux fourneaux », suivi d'un goûter à la salle des fêtes du bourg.

LE CONSEIL DES SAGES DE LA VILLE DE SALLES

Les seniors qui ont envie de s'impliquer dans la vie communale et de faire entendre le point de vue des anciens, peuvent postuler auprès du Conseil des Sages où il reste quelques places à pourvoir. Dans le prolongement de la Semaine bleue (placée cette année sous le thème du développement durable), le Conseil des Sages organisera sous peu une visite du centre de tri et de gestion des déchets de Lapouyade. Renseignements auprès du CCAS.

Contact

CCAS de Salles
Allée du Champ de Foire
> Le lundi de 13h30 à 17h30
> Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
05 56 88 30 10 - ccas@ville-de-salles.com



LES PROCHAINES RÉUNIONS DE QUARTIERS

JE PARTICIPE !

#1
LUNDI 06 MAI À 19H
BILOS, LANOT, LE MAYNE
ÉCOLE DU LANOT

#2
MARDI 07 MAI À 19H
LE CAPLANNE
ÉCOLE DU CAPLANNE

RÉUNIONS DE QUARTIERS

2019

#3
LUNDI 13 MAI À 19H
LAVIGNOLLE
SALLE DES FÊTES DE LAVIGNOLLE

#4
MERCREDI 15 MAI À 19H
ARGILAS, ARGILEYRE, BAS, BADET, BÉGUÉY, BOUGÈS, BOURRE, LARRIEU, LE BOURG, PERRIN, PEYBIDEAU, PEYLAHON, NAZ DE HÉ, SANGUES
SALLE DES FÊTES DU BOURG

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
MAIRIE DE SALLES
05 56 20 24 54

Ville de Salles
1000 ANS DE LA VILLE

- > **Lundi 06 mai à 19h00**
(école du Lanot) :
Bilos, Le Lanot, le Mayne.
- > **Mardi 07 mai à 19h00**
(école du Caplanne) :
Le Caplanne.
- > **Lundi 13 mai à 19h00**
(salle des fêtes de Lavignolle) :
Lavignolle.
- > **Mercredi 15 mai à 19h00**
(salle des fêtes du bourg) :
Argilas, Argileyre, Bas, Badet, Beguey, Bougès, Bourre, Larrieu, Le Bourg, Perrin, Peybideau, Peylahon, Naz de Hé, Sangues.

ADOPTER DES CHAUVES-SOURIS

Chaque été c'est le même problème, difficile de manger dehors sans subir l'assaut des moustiques agressifs. On a même vu des moustiques tigres sur Salles. L'épandage de produits chimiques ne fait pas l'unanimité parmi les habitants car le produit agit jour et nuit et détruit tous les insectes, sans distinction. Il faut penser à nos oiseaux. Une seule chauve-souris mange entre 2000 à 7000 insectes volants par nuit. C'est la solution, adoptons des chauves-souris ! Pour qu'elles fréquentent les abords de votre domicile, il faut leur fabriquer un nichoir et le mettre en place dès la fin de l'hiver lorsqu'elles sortent de leur hibernation. Elles cherchent alors un nouvel abri pour l'été. Sur le site de la ville, onglet « Cadre de vie », rubrique « Développement durable » et sur le Facebook, vous trouverez le plan du nichoir à chauves-souris à construire ainsi que les détails à connaître pour qu'elles s'installent chez vous. Nous avons entendu dire que nos jeunes sallois de l'association « L'Outil en main » se proposaient de fabriquer des nichoirs pour ceux qui ne sont pas bricoleurs.

Contact

L'Outil en main - Daniel Levieux
05 56 20 24 54 - daniel.levieux@outlook.fr



Il l'a dit

RAVES* : CAUCHEMAR AU COIN DU BOIS



Les organisateurs de raves l'ont bien compris : notre massif forestier est immense et impossible à surveiller constamment. On avait réussi à enrayer le phénomène depuis 18 mois car le Procureur des Landes avait trouvé une parade en faisant ordonner la saisie du matériel** pour défaut d'autorisation de diffusion de la musique. Mais ces moyens sont dérisoires : cet automne, nous venons de subir une nouvelle vague de raves. La dernière a réuni 800 personnes en plein milieu des bois, avec la diffusion d'une musique amplifiée 24h/24 pendant 3 jours, empêchant quiconque de dormir aux alentours. Le volume était si fort qu'on pouvait l'entendre jusqu'à 10 km à la ronde et les vitres des habitations les plus proches tremblaient.

Ces rassemblements sont illégaux et contreviennent outrageusement aux règles de sécurité publique [incendie, évacuation, risques routiers, etc.] et au règlement de notre Parc Régional Naturel***. Trois gendarmes ont été mobilisés pour tenter de les déloger ! Les services de l'État sont très présents pour régenter les conditions d'approbation de notre PLU, en revanche ils le sont beaucoup moins pour nous épauler sur cette problématique qui gagne du terrain. Les maires n'ont aucun levier d'action.

« Il y a un décalage profond entre les textes et notre réalité »

La seule sanction applicable est une amende de 110 € [soit moins que l'amende forfaitaire pour circulation en forêt avec un véhicule à moteur qui est de 135€], ou d'éventuels contrôles routiers. Nous constatons un vrai décalage entre les textes et la réalité de ce que nous subissons. Les organisateurs exploitent très bien cette faille et font fructifier leur petit commerce au dépend de la sécurité et de la santé. J'ai saisi le Procureur : pas de réponse à ce jour. J'ai également interpellé notre sénatrice Nathalie Delattre qui a immédiatement proposé de présenter un projet de loi pour renforcer "l'encadrement des rave-parties et les sanctions à l'encontre de leurs organisateurs". Le dossier est parti le 10 septembre... nous attendons un retour, mais les maires ne peuvent plus être laissés complètement seuls, démunis et en première ligne face à cet enjeu de société. »

Luc Dervillé

* Les raves sont des fêtes techno clandestines organisées en pleine nature ou sur des sites désaffectés.

** Platines, enceintes, camions, etc, qui sont extrêmement coûteux et employés d'une rave à l'autre.

*** En l'occurrence, le dernier rassemblement se tenait en plein brame du cerf.

LES NOUVEAUX COMMERÇANTS



Camille RAMET

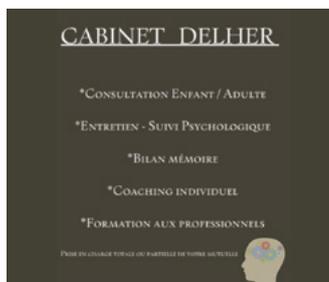
Cabinet de pédicurie-podologie

Pédicure-podologue diplômée d'État, je vous accueille avec plaisir et bonne humeur au sein de mon nouveau cabinet. Réalisation de soins de pédicurie (en cabinet & à domicile) : coupe d'ongles, durillons, traitement des cors (dorsaux, plantaires, œil de perdrix), ongles incarnés, etc.

Prise en charge du pied du diabétique (agrément grade 2 et 3). Réalisation de bilans podologiques complets (analyse de la démarche, répartition des appuis, positionnement des pieds et leurs répercussions sur les étages supérieurs) aboutissant la plupart du temps à la confection de semelles orthopédiques réalisées en cabinet. Et enfin confection de petits appareillages (pour la protection des cors, la correction des ongles incarnés et des malpositions d'orteils).

Camille RAMET
06 19 01 40 32

23, rue de la Haute Lande - 33770 Salles



Cabinet DELHER

Delphine Penny, psychologue et docteur en Psychologie, vous propose des consultations, entretiens et/ou suivis psychologiques, afin de cerner vos difficultés, de travailler avec vous sur une prise en charge de vos troubles anxieux,

et de vous accompagner dans une recherche de mieux-être. Face à des troubles de mémoire plus ou moins installés, un bilan cognitif peut également vous être proposé, en accord avec votre médecin traitant. Ces consultations s'adressent aussi bien aux enfants et adolescents qu'aux adultes et se déroulent à votre domicile, du lundi au samedi.

Cabinet Delher

Merci de prendre rendez vous au Cabinet Delher au 06 17 23 79 65

Guide Pratique

VOUS VENEZ DE DÉMARRER UNE ACTIVITÉ
SUR LA COMMUNE DE SALLES ?

Faites vous connaître auprès de Catherine Paillart, l'élue référente, au 06 07 08 65 95 ou auprès du service communication au 06 11 51 29 94.



Compagnie "Cabriole"

Animatrice culturelle indépendante, je propose de la création et prestation de spectacles de danse mime et langage des signes, destinés aux enfants âgés de 12 mois à 6 ans. Mes spectacles sont proposés aux crèches, maternelles, services pédiatriques en milieu hospitalier, comités d'entreprise, anniversaires, mariages, médiathèques etc.

Betty Bénard,
06 51 59 69 21 / cabriole.betty@gmail.com
cabriole.jimdo.com



F.Art

F.Art, est une structure qui a pour but unique, de vous apporter de bons moments et de beaux souvenirs. J'interviens sur différentes thématiques : les tatouages éphémères (à base de produits cosmétiques 100% hypoallergéniques) avec plus de 180 modèles de pochoirs et la possibilité de créer spécifiquement le votre ; la peinture sur tissus et jeans (résistantes aux lavages) avec possibilité de la réaliser à partir d'une photo ou d'un pochoir. Je vous propose également des churros, barbes à papa, crêpes et châtaignes grillées avec ma roulotte « Les délices de Rosalie ». J'interviens sur tous types d'événements et ce pour l'ensemble des prestations que je peux proposer.

Franck
f.art33@outlook.fr - 06 15 04 76 89



LCVL

LCVL est une société spécialisée dans la construction de maison individuelle. Nous sommes 8 salariés répartis de la manière suivante : 1 dessinateur-mètreur, 1 chargé clientèle, 1 conducteur travaux, 2 maçons, 2 charpentiers-couvreurs et 1 carreleur.

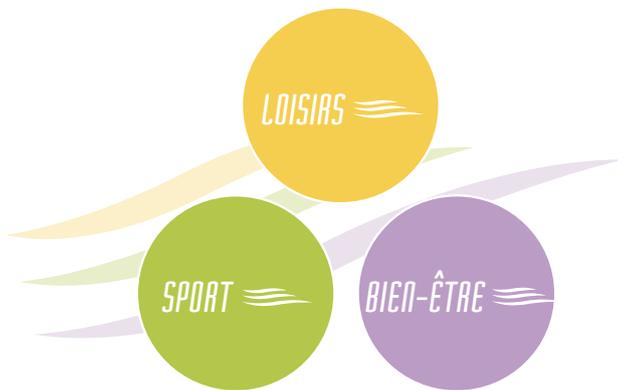
Par conséquent, nous réalisons 70 % de nos pavillons. Par ailleurs, nous exerçons avec des fournisseurs et des entreprises locales, ce qui est véritablement notre force de vente. Désormais, nous sommes bien implantés sur le Val de l'Eyre puisque nous comptabilisons pas moins de 25 pavillons en cours de réalisations. La travail de qualité est notre priorité. Enfin, je vous reçois sur rdv dans mon agence commerciale située au 2 place de la mairie.

Les Constructeurs du Val de l'Eyre
05 47 79 86 90 / 06 28 11 58 86
romaintexier.lcvl@gmail.com



PLONGEONS DANS LE VAL DE L'EYRE !

Le vendredi 14 décembre dernier, le Spadium de Salles a fêté ses 10 ans ! Ce complexe aquatique est intercommunal, il est né d'une volonté pour les 5 communes du Val de l'Eyre de mettre à disposition de tous, un équipement unique sur le territoire favorisant l'apprentissage et la pratique de la natation.



Le spadium rassemble trois espaces dédiés avec des activités adaptées pour toute la famille :

- > **Un espace de loisirs** : pataugeoire, toboggan de 24m, jardin aquatique, bébés nageurs, etc.
- > **Un espace pour les sportifs** : bassin de 25m x 10m comprenant 4 lignes d'eau ; aquajogging, aquagym tonique ou douce, aquacon fiance, etc.
- > **Un espace de bien-être** : jacuzzis, solarium, hammam, sauna, buses de massage... sans oublier le centre esthétique.

COMME DES POISSONS DANS L'EAU

La Communauté de Communes du Val de l'Eyre souhaite offrir aux élèves un accès encadré à la piscine sur le temps scolaire, pour apprendre à nager ou encore se perfectionner. Cet accompagnement est proposé tout au long de la scolarité, de l'école élémentaire jusqu'au collège.

Grâce à une convention mise en place avec le Spadium, c'est 980 heures qui leur sont ainsi réservées par année scolaire. À ce jour, 24 établissements bénéficient du soutien de la Communauté de Communes.

CONTRÔLE, CONTRÔLE...

Tous les mois, l'Agence Régionale de Santé effectue des contrôles inopinés afin de s'assurer du bon respect des normes qualité pour l'eau et l'air. À la suite de chaque contrôle, les résultats sont affichés auprès du public. En complément, des analyses de l'eau sont effectuées 2 à 3 fois par jour par l'équipe du Spadium.

À savoir

À Salles, trois structures sont intercommunales : le Spadium, le cinéma "Le 7^{ème} Art" et enfin l'Office de Tourisme !

SPADIUM

Lieu-dit Courgeyre
7 chemin de Calvin - 33770 SALLES

05 56 21 42 42

spadium-salles.fr

Spadium de Salles

CINÉMA "LE 7 ÈME ART"

5 place de la mairie
33770 SALLES

09 67 20 92 03

cinema-valdeleyre.fr

Cinéma le 7ème Art

OFFICE DE TOURISME

4 allée du Champ de foire
33770 SALLES

05 56 88 30 11

rtourisme.com

Office de Tourisme
Intercommunal du Val de l'R

NOS JEUNES SALLOIS

SALLES APPLAUDIT SES DEUX CHAMPIONS DE FRANCE DE SURF



Lors des championnats de France de surf qui se sont tenus du 20 au 28 octobre à Hossegor, deux jeunes sallois ont été médaillés d'or.

Emmanuel Dumas, 12 ans, a remporté le titre de champion de France en catégorie Para Surf Adapté 1 (*photo de gauche*).

Quant à Chloé Magrino, 14 ans, elle est devenue Championne de France en catégorie Para Surf Adapté 2 filles et a reçu la médaille d'argent en catégorie Para Surf Adapté 2 (*photo de droite*).

Nos deux jeunes médaillés font partie des associations « Handisurf » et « M en Rouge » et sont licenciés au Club Ocean Roots.

UN SALLOIS CHEZ LES POMPIERS DE PARIS



Théo Gorce, jeune pompier de 20 ans et Sallois depuis 2002, vient d'être engagé pour 5 ans au sein des Pompiers de Paris.

Après avoir intégré les casernes de Salles et de Belin-Béliet à l'âge de 14 ans en tant que jeune Sapeur-Pompier, il a souhaité réaliser un de ses rêves : devenir Pompier de Paris.

Après le bac, il intègre alors en mars 2018 le Fort de Villeneuve Saint Georges sur concours pour suivre une formation au métier de pompier qu'il a validé en août 2018. Nous lui souhaitons une très belle carrière.

DORIAN ROSETTE ENCHAÎNE LES TITRES !



Jeune sallois de 19 ans, Dorian a été couronné champion de France de Kite Foil Formule 41 à Hyères le week-end du 6 octobre et a terminé 1^{er} de la coupe de France de Kite Boarder Cross 2018.

Bravo à ce jeune et déjà grand champion dont le rêve est de pouvoir participer prochainement aux Jeux Olympiques.

RENCONTRE AVEC MATHIS RIOLLET, FUTUR FERRONNIER



- > Comment as-tu découvert l'association « L'Outil en main » ?
Je l'ai découverte au forum des associations de Salles, depuis tout petit j'ai toujours voulu faire un métier manuel mais je ne savais pas encore lequel.
- > Qu'as-tu appris à faire lors des ateliers qu'ils proposaient ?
On a créé des roses en métal mais aussi une lampe et d'autres formes pour s'amuser.
- > Qu'est-ce qui t'as plu le plus dans ces ateliers et qui t'as donné envie de te lancer dans une formation ?
C'est le travail de la matière qui m'a vraiment donné l'envie de continuer à découvrir la ferronnerie.
- > Quelle formation suis-tu actuellement ?
Je suis en 3^{ème} préparation professionnelle spécialité ferronnerie, la différence d'une 3^{ème} générale est que l'on a le droit de faire cinq stages dans l'année, j'en ai déjà fait 2, un au Teich chez un des formateurs de l'association « L'Outil en main » et un autre dans l'association « Fives Nordon » à Lacanau de Mios.
- > Quel est ton projet pour la suite de tes études ?
Je souhaite intégrer les Compagnons du Devoir pour suivre un CAP puis un BAC Pro en ferronnerie.

RASSEMBLEMENT DU WUDANG PAÏ À ALBI



L'association « Taichichuan Wudang Paï » a eu la chance de participer au grand rassemblement du Wudang Paï à Albi, le week-end du 11 novembre 2018. Invité par maître Charles-Henri BELMONTE, le grand maître suprême YOU XUANDE a présidé les cérémonies Taoïstes et officialisé la création de l'Union Taoïste Française à l'institut HU LONG SHEN d'Albi. Le grand maître est aussi le représentant officiel du Taoïsme, dans sa dimension martiale, philosophique et spirituelle en Chine et dans le monde. Les cérémonies ont été suivies d'une conférence donnée par le grand maître à l'université d'Albi et d'un stage de deux jours avec la participation des délégations françaises, espagnoles et italiennes. Nous sommes heureux d'appartenir à la grande famille du Wudang Paï et de bénéficier des enseignements prodigués par les maîtres.

Contact

Association « Taichichuan Wudang Paï »
 taiji.valdeleyre@gmail.com - taichichuan-valdeleyre.over-blog.com



OPÉRATION SOLIDARITÉ DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DU CEA-CESTA

L'association des retraités du CEA-CESTA a lancé depuis quelques mois une opération Solidarité à l'attention de ses membres. Vous êtes retraités du CEA, adhérent ou non de l'association, si votre entourage ou vous-même êtes confronté à des difficultés liées à l'âge (solitude, dépendance, maladie, handicap), si vous connaissez un ancien collègue qui se trouve dans une telle situation, n'hésitez pas à contacter l'une des personnes ci-dessous. Nous mettrons tout en œuvre pour trouver les solutions adaptées à vos problèmes dans la mesure de nos moyens.

- Jean-Pierre GRANGHON**
 tél. 06 37 52 11 78 ; courriel : jean-pierre.granghon@orange.fr
- Bernard BAZELAIRE**
 tél. 06 85 05 34 31 ; courriel : bazelaire.bernard@orange.fr
- Bernard MILTENBERGER**
 tél. 05 56 20 30 31 ; courriel : bmilten@aol.com



BIGA LOCATION DE BOX

BOX

8, 14 et 28 M²
 TOUTE L'ANNÉE

GARDE MEUBLE / LOCAUX COMMERCIAUX

06 08 77 13 90
 190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS

Les OUVERTURES du SOLEIL

à Biganos
 rond point de l'Hôtel de France
 05 64 51 00 00

Un accompagnement à chaque étape de votre projet.

MENUISERIE BOIS - ALU - PVC - MIXTE
 Portes, fenêtres, volets, persiennes, vérandas...

Offre spéciale **Nouvel An**
-15% sur toutes les menuiseries
 du 15 Janvier au 15 février 2019

78, Avenue de la Libération
 33380 BIGANOS

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE - MENUISERIE

SARL DUPHIL
 45 bis, rue de l'Abbé Gaillard
 33830 BELIN BELIET
Tél./Fax : 05 56 88 07 54
 Mail : sarl.duphil@orange.fr

RGE
QUALIBAT
 Location Téléscopique / Nacelle (grande hauteur) avec chauffeur

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Tout terrassement - Dessouchage
 Création d'allée - Remblai
 Assainissement/Tout à l'égout
 Nettoyage terrain et évacuation
 Terre Végétale

S.A.R.L. NOUVELLE SCHINCARIOL

 J.-Ph. GAULT

274, av. de la Côte d'Argent - 33380 Biganos
 Tél : 06 09 74 66 16 - Tél : 06 74 98 69 97
 Fax : 05 56 75 31 83

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Nous allons dans un mois voter notre dernier budget volontariste de la mandature. Nous pouvons être fiers du bilan à un peu plus d'un an des prochaines échéances électorales : désendettement massif de la collectivité, un investissement en équipements record, la mise en place de nombreux nouveaux services à la population, une offre culturelle et sportive décuplée, le tout avec une fiscalité inchangée. La minorité pouvant difficilement contester cette réalité incontournable et indiscutable a fait le choix, dernièrement, de la même stratégie odieuse qui avait pourtant précipité sa chute à deux reprises, aux élections de 2014 et de 2015, celle de la calomnie, des rumeurs, des mensonges qu'elle initie et relaie sans aucun scrupule dans une atmosphère aux relents nauséabonds etc. La majorité actuelle était parvenue à pacifier le climat pesant qui régnait par le passé pas si lointain et ose le dire tout de go, elle ne participera pas à cette mascarade dont ne veulent plus les Sallois. Elle a un bilan à défendre avec une équipe sérieuse et un projet tout aussi ambitieux pour poursuivre la modernisation en marche de la commune et elle s'attellera à cette tâche, rien qu'à cette dernière, avec la même implication et le même enthousiasme dont elle fait preuve depuis 5 ans.

Au nom des élus de la majorité, nous souhaitons à toutes les Salloises et les Sallois une excellente année 2019 remplie de joies et de bonheur intenses !

LE MOT DE L'OPPOSITION

En ce début 2019, l'opposition renouvelle son soutien aux agents de la mairie, malmenés depuis des années par des pratiques managériales très agressives. L'action en justice engagée contre le Directeur Général des Services par 4 agents de la collectivité pour des faits de harcèlement moral, confirmés par une quinzaine d'autres, est en passe de trouver son épilogue le 28 janvier prochain.

Lors d'une audience de 9h le 10 décembre dernier, le chef de service a défendu ses positions, soutenu par le maire et une adjointe qui ont tenté sciemment, quitte à nier la réalité, de défendre l'indéfendable face à un président du tribunal et une procureur relevant des dysfonctionnements notoires dans la collectivité salloise.

Cet épisode largement relayé par la presse démontre que la gestion humaine n'est pas le point fort de la majorité municipale. Si l'on y ajoute les tentatives d'élaboration d'un PLU jugé illégal par le Préfet, ce nouvel épisode confirme l'incompétence du maire à gérer correctement notre commune. Ces événements nous attristent et nous confortent dans notre volonté d'insuffler avec vous un nouvel élan à notre commune. Nous vous souhaitons une excellente année 2019.

FÉVRIER

SAMEDI 2

[De 10H00 à 12H00]

Présentation du site internet et ressources numériques de la médiathèque

Médiathèque municipale

DIMANCHE 03

[À 15H]

Loto - Gym Volontaire

Salle des fêtes du bourg

DIMANCHE 10

[À partir de 9H30]

Stage Tai Chi Chuan - Tai Chi Cuan

Salle du Dojo

SAMEDI 16

[À 20H30]

Pièce de théâtre par la compagnie « Les affreux disent Yak »

Salle des fêtes du bourg

DIMANCHE 17

Loto - CA Sallois

Salle des fêtes du bourg

MERCREDI 20

[À 10H30]

Kamishibaï «le voyage de l'escargot» et «la folle journée de Piti l'escargot». Atelier créatif autour de l'escargot.

Médiathèque municipale

SAMEDI 23

[19H00]

Loto - USS Rugby

Salle des fêtes du bourg

DIMANCHE 24

[De 09h00 à 20H00]

Stage Aïkido - Aïkido de LE BARP

Salle du Dojo

MARS

VENDREDI 01

[De 14H00 à 20H30]

Don du sang

Salle des fêtes du bourg

SAMEDI 9

[De 10H00 à 12H00]

Atelier à la carte

Médiathèque municipale

[À 16H00]

Spectacle «dans ma maison» suivi d'un atelier collage

Médiathèque municipale

DU MARDI 12 AU MERCREDI 3 AVRIL

[Horaires ouverture médiathèque]

Exposition «le détective sort ses griffes»

Médiathèque municipale

DIMANCHE 17

[Journée]

Vide Grenier - Sporting Club

Ancien Gymnase

MARDI 19

[À 18H]

Cérémonie de commémoration

Monument aux Morts et Salle des fêtes du bourg

MERCREDI 20

[À 14H30]

Visite de l'expo « le détective sort ses griffes » suivie d'une après-midi jeux «enquêtes policières»

Médiathèque municipale

[De 09h00 à 18h00]

Belote - F.N.A.C.A

Salle des fêtes du bourg

SAMEDI 23

[À 11H]

Accueil des nouveaux arrivants

Salle du Conseil - Mairie

[14H30]

Carnaval

Salle des fêtes du bourg et Place du Champ de Foire

SAMEDI 30

[À 19H30]

Concert des p'tites scènes « J-SILK » musique pop soul

Salle des fêtes du bourg

DIMANCHE 31

Bourse aux vêtements - APE LAVIGNOLLE

Salle des fêtes de Lavignolle

AVRIL

SAMEDI 6

[À 20h30]

Pièce de théâtre par la compagnie «1 2 3»

Salle des fêtes du bourg

DIMANCHE 7

Loto - CA Sallois

Salle des fêtes du bourg

SAMEDI 13

Soirée Country - Funny Dancers

Salle des fêtes du bourg

DIMANCHE 14

[14H00]

Loto - USS Rugby

Salle des fêtes du bourg

MERCREDI 17

[De 09H00 à 18H00]

Belote - F.N.A.C.A

Salle des fêtes du bourg

SAMEDI 20

[À 07H30]

Journée Salles Propre

RDV Place du champ de foire

LUNDI 22

[À 11H00]

Chasse aux Œufs

Parc du château

[À 12H00]

Omelette Pascale

Place du champ de foire

MAI

MERCREDI 1

Loto - Les Milinettes

Salle des fêtes du bourg

[Journée]

Vide Grenier - Pompiers

Place du champ de foire

SAMEDI 4

[À 20H30]

Pièce de Théâtre par la compagnie**Les Baladins de L'escalie**

Salle des fêtes du bourg

[Journée]

Soirée dansante Tahitienne - Te Hei Matahi

Salle des fêtes du bourg

MARDI 7

[De 14H00 à 20H30]

Don du sang

Salle des fêtes du bourg

MERCREDI 8

[À 11H]

Cérémonie du 08 mai

Au monument aux morts

JEUDI 9

[De 07H30 à 12H30]

Grand Marché

Place du champ de foire

DU VENDREDI 10 AU DIMANCHE 12

Fête Foraine

Place du champ de foire

VENDREDI 24

[À 19H]

Soirée Nutri Ram

RAM

Viva
La Vie

Les coiffeurs de vos envies

by apparances

17, rue de la Croix Blanche
33 770 Salles

05 56 78 41 83

Ouvert le lundi
et nocturne le vendredi

www.vivalavie.fr



CB Sergio
Campos Bâtiment

NEUF ET RENOVATION

Sergio Campos

05 56 74 34 48 - 06 16 99 03 82

34 route de Caplanne - 33770 SALLES
mail : contact@campos-batiment.fr - www.campos-batiment.fr

DUBOURG FIOUL

LIVRAISON RAPIDE

FIOUL, SUPER FIOUL ET GASOIL NON ROUTIER
www.dubourg-fioul.fr

06 86 38 86 49

BELIN BELIET



jeremy.tournessi@sfr.fr

www.eurl-jtcb.fr

13 rue Alain Peronneau - 33 830 BELIN-BÉLIET - SYLVIA 21



Suivez-nous sur JT Construction Bois

Charpente
Couverture
Toit Terrasse
Murs Ossature Bois
Extension de maison
Terrasse Bois
Bardage
Lambris
Parquet



TAXI SALLOIS

TAXI SALLOIS

33770 SALLES

ALGLAVE Eric

toutes distances: 7j/7 - 24h/24

Transports médicaux assis,
professionnels, scolaires et personnels

CONVENTIONNE SECURITE
SOCIALE

Port: 06-68-36-54-08

Tél/fax: 05-56-88-44-20

Mail: e.alglave@orange.fr

Site: TAXISALLOIS.COM



Carrefour market

SALLES



Des **PROMOTIONS** toute l'année.
Une équipe à votre service.

HORAIRES D'OUVERTURE

Ouvert du lundi au samedi de 8h45 à 19h30

Ouvert le dimanche matin

ENTREPRISE
PATRICK LAURENT



TOUS TRAVAUX
DE TERRASSEMENT...

- Dessouchage
- Nettoyage de fosses septiques
- Nettoyage de terrains
- Pose de fosses septiques
- Tranchées
- Allées ...

11, chemin de Capet - 33770 SALLES
Tél. & Fax : 05 57 71 23 19 - Port. : 06 67 61 90 41
e-mail : patrick.laurent0523@orange.fr

Maçonnerie - Piscines



Piscine traditionnelle
Rénovation - Agrandissement
Maçonnerie générale

Dessablons David

06 84 72 77 30

dessablonsdavid1@hotmail.fr

33770 Salles

Garantie décennale

Devis et intervention
rapide